Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 45 (1998)

Heft: 1-2

Artikel: Protéger la communauté contre toute violence

Autor: Reinmann, Eduard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-368973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La sécurité, dans le sens large du terme, est un besoin ancestral

Protéger la communauté contre toute violence

rei. C'est un besoin ancestral de l'humanité que de vivre en sécurité. Chacun ressent ce besoin de facon plus directe lorsqu'il s'agit de sa sécurité personnelle. Mais, sans sécurité dans la société, la sécurité personnelle est menacée. Quel taux de sécurité pouvons-nous ressentir aujourd'hui dans notre pays et dans notre entourage? C'est une question que nous pouvons tous nous poser n'importe quand. Notre sécurité est-elle menacée et que peut nous apporter l'avenir? Il est vrai que la sécurité présente de nombreuses facettes. On peut l'expliquer objectivement mais elle est très marquée par notre subjectivité. Une confrontation avec ce sujet s'impose de nos temps.

Le sujet annuel 1998 de la revue «Protection civile» s'appelle «Sécurité» dans le sens large du terme. D'aucuns vont nous demander si ce n'est pas un anachronisme. Il y a donc longtemps que la guerre froide est terminée et avec l'expansion de l'OTAN vers l'Orient, on continue à travailler à une architecture de la sécurité européenne à une grande échelle. A notre latitude au moins, il semble que l'on peut exclure à peu près tout danger de conflit armé. Mettre en cause notre sécurité d'aujourd'hui et de demain, ne serait-ce pas une façon de jouer à l'oiseau de malheur? Si nous voulons considérer la sécurité dans un sens très large, nous pouvons prendre le Rapport 90 sur la sécurité pour point de départ. On y trouve des buts de la politique de sécurité tels que la paix dans la liberté et l'indépendance, la sauvegarde de la liberté d'action, la protection de la population et de ses bases vitales, la sauvegarde du territoire de l'Etat et la contribution à la stabilité internationale. Les instruments de la politique de sécurité suivants permettront d'atteindre ces buts: la politique extérieure, la politique économique, l'approvisionnement économique du pays, la protection civile, la protection de l'Etat, l'information. Le rapport nous dit expressément que le Conseil fédéral porte la responsabilité en ce qui concerne la préparation et l'exécution de toutes les mesures de la politique de sécurité. Notre gouvernement nous a ainsi très clairement donné connaissance de sa volonté politique.

J'entends dire...

Tout cela sonne bien, mais cela suffit-il? Si l'on fait la somme, durant des années, des moyens que l'Etat a engagés pour tenter d'assurer à ses concitoyennes et concitoyens la paix, la liberté et les bases d'existence, on arrive effectivement à des résulété les prestations que notre pays a apportées à l'étranger à titre de contribution à la stabilité internationale et à la garantie de la paix. Mais maintenant, avouons sincèrement qu'il s'agit pour nous de notre sécurité personnelle. Celle-ci est cependant tombée en disgrâce au cours de ces dernières années. D'accord, les dangers immédiats d'un conflit armé font partie du passé et l'image de l'ennemi s'est bien heureusement diluée, nos frontières sont grandes ouvertes, même pour nos hôtes indésirés. Aujourd'hui, ce sont d'autres craintes qui nous oppriment. Ainsi, ces derniers temps, nous avons pris douloureusement conscience que nos institutions sociales sont menacées et que les prestations de l'AVS ne semblent plus garanties à tout jamais. La globalisation illimitée que nous vivons dans le domaine économique mène à une rationalisation des places de travail. L'assurance invalidité se voit démonter tranche par tranche. On ne peut pas encore déterminer quels scénarios vont s'imposer en dernier lieu. Le vrai danger veille cependant sous roche. La réduction des prestations attise le mécontentement et enterre la confiance mise dans l'Etat et la société. Cette situation crée un terrain favorable pour des remises en question et pour des solutions extrêmes. L'histoire nous livre assez de preuves. Il est temps de mettre au grand jour les dangers potentiels qui se cachent sous notre palier. Mais tournons-nous donc vers un exemple tout simple et qui nous est familier, la protection civile. Selon le Rapport 90, la protection civile est l'un des instruments de la politique de sécurité. L'est-elle vraiment encore aujourd'hui et le restera-t-elle encore à l'avenir? Personne ne conteste la nécessité des réformes. Les meilleures réformes cependant arrivent une fois ou l'autre à des limites que l'on ne peut dépas-

tats impressionnants. Grandes aussi ont

ser sans perdre toute crédibilité. Quant à la protection civile, elle n'est pas seulement un instrument servant à la protection de l'Etat, elle est aussi un instrument servant à la solidarité. Avouons qu'ici, ces limites sont bientôt atteintes. Qu'on demande à des membres de la protection civile qui font profession de la protection de la population et de l'aide au prochain. Chez eux aussi, on trouvera incertitudes et craintes.

La sécurité est de plus en plus menacée

Ce développement d'idées nous a plutôt montré des dangers virtuels. Il existe par contre assez de dangers très réels et omniprésents qui menacent notre sécurité et dont la présente revue s'est souvent fait l'écho, dont aussi elle continuera à parler. Citons des risques globaux tels que la prolifération de l'arme atomique, le risque de chantage par la voie du terrorisme, la pression qu'exerce la migration, la criminalité internationale organisée et beaucoup d'autres sources de dangers. Ces derniers ne sont absolument pas si lointains que d'aucuns semblent le croire. Ils peuvent nous atteindre tout à coup, de manière inattendue. Le coup récent des terroristes de Lougsor nous l'a montré clairement.

Même dans la vie de tous les jours, bien des choses ne sont plus très sûres. Notre civilisation, avec sa technique surdéveloppée, est devenue très vulnérable. Les intempéries des années écoulées ont montré que la nature ne pardonne pas l'expansion pénétrante et effrénée causée par l'humanité. La société, avec ses moyens de communication modernes, est capable de pénétrer dans les domaines les plus intimes. Les exemples peuvent se multiplier à bien plaire. Il est maintenant du devoir de tous ceux qui ont le sens de leur responsabilité de se préoccuper des différents dangers potentiels. Ce n'est d'ailleurs qu'ainsi que l'on apprendra à les connaître

«Protection civile» permet d'y voir clair

La connaissance des risques que peut encourir notre sécurité et une estimation réaliste de ces risques, voilà une façon de faire un premier pas vers une meilleure sensation personnelle de sécurité. Personne ne doit se laisser paralyser par ses craintes ou par sa résignation. En choisissant la «Sécurité» pour sujet de l'année, notre revue a voulu montrer d'une part quelles menaces doivent nous préoccuper. D'autre part, elle veut montrer ce que l'on fait dans notre pays en vue de la protection et de la sécurité de notre population.